**Pourriez-vous nous rappeler ce qui distingue les universités en matière de recherche ?**
Les universités sont des institutions situées au cœur de leurs écosystèmes, en lien étroit avec l'ensemble de leurs partenaires : l'État, les collectivités territoriales, pour lesquelles la recherche et l'innovation représentent un facteur d'attractivité et de développement économique, le monde économique, avec ses besoins en matière de formation et de compétences, et la société civile, qu'il s'agit de sensibiliser à la science au travers de manifestations variées comme « Ma thèse en 180 secondes ». Fortes du potentiel élevé de leurs laboratoires de recherche, les universités sont les seules à pouvoir articuler les enjeux de formation, de recherche et d'innovation en leur sein. C'est le cas de l'IA notamment : formation de spécialistes, acculturation des professionnels, formation de formateurs, recherche de haut niveau, innovation, transfert de technologie… c'est tout un continuum que seules les universités maîtrisent.

**Où en est la France en tant que nation scientifique ?**
La France est le quatrième pays le plus récompensé pour les Prix Nobel (82) et le deuxième pour les médailles Fields. Elle compte plus de 3 000 laboratoires de recherche, 55 000 chercheurs et occupe le deuxième rang européen pour le dépôt de brevets, derrière l'Allemagne mais devant le Royaume-Uni et l'Italie. Cela dit, plusieurs rapports européens récents pointent un léger décrochage de la France en matière d'innovation par rapport aux États-Unis, à la Chine, à la Corée du Sud ou à Singapour. De plus, la part du PIB consacrée à la recherche en France (2,2 %) est encore loin de l'objectif de 3 % fixé par l'État il y a 20 ans, et en-dessous de la moyenne de l'OCDE (2,7 %). Il importe donc, à l'échelle française et européenne, d'accélérer les efforts en matière de recherche et d'innovation tout en soutenant équitablement la recherche dirigée, top-down, et la recherche libre, portée par la curiosité du chercheur et susceptible de générer des innovations de rupture pour demain. Je tiens aussi à souligner le potentiel entrepreneurial des universités avec pas moins de 6 000 étudiants entrepreneurs en 2023-2024.




48
© France Universités

**Comment les universités contribuent-elles aux transitions écologiques et sociétales ?**
Les universités ont nettement accru leurs compétences et leur prise de conscience en matière de transition écologique. Dans le sillage du Plan climat-biodiversité et transition écologique de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de 2022, elles ont renforcé la production de nouvelles connaissances, le développement d'expertises et les actions de sensibilisation. 80 % des universités comptent parmi leur équipe dirigeante un membre dédié à ces questions et chaque université doit finaliser d'ici la fin 2025 son schéma directeur en matière de développement durable et de responsabilité sociale et environnementale. De plus, un plan national de formation stipule qu'à la rentrée 2025, 100 % des étudiants de licence devront recevoir une formation au développement durable et des formateurs devront être formés à cette fin. Les travaux des chercheurs et les PEPR (dont celui porté par l'Université Gustave Eiffel sur la ville et le bâtiment durable) jouent aussi un rôle moteur. Un autre facteur-clé est celui du patrimoine immobilier universitaire : il représente un quart du patrimoine de l'État avec plus de 10 millions de m². Nous travaillons actuellement avec la Banque européenne d'investissement pour faciliter le recours à l'emprunt et accélérer la mise en œuvre de projets de transition énergétique qui nous permettront de réduire les coûts. Après le Plan Campus et le plan France Relance, nous appelons de nos vœux un nouveau plan pérenne avec le soutien de l'État. Du côté sociétal, les universités promeuvent la science avec et

pour la société via de nombreuses actions (programme de l'ANR sur la recherche participative, contribution de l'IUF par le biais de chercheurs médiateurs et de masters, événements dans les territoires…).



49
© France Universités

**Quels obstacles les universités doivent-elles lever pour mener ces missions à bien ?**
Elles pâtissent d'un manque de moyens très important pour assurer l'ensemble de leurs missions de service public. Les décisions inattendues de l'État, comme l'augmentation du point d'indice des agents de la fonction publique sans compensation budgétaire, nuisent à leur capacité de pilotage stratégique. Depuis les années 2010, elles ont accueilli 500 000 étudiants supplémentaires sans fonds en sus. Les universités ont pourtant un rôle-clé à jouer sur les grands enjeux que sont les compétences et la formation, l'avenir de la jeunesse, la souveraineté et la compétitivité. Encore faut-il leur en donner les moyens, en synergie avec l'ensemble des acteurs. Ces moyens concernent aussi le rôle de chef de file de l'enseignement supérieur que l'État attribue aux universités sur leurs territoires. Je m'interroge en outre sur le modèle économique des appels à projets, dont les ressources sont non pérennes. Je m'inquiète enfin du manque de reconnaissance institutionnelle des universités et, plus encore, du manque de valorisation des doctorants français, du peu de passerelles entre le public et le privé. Puisse ce verrou se transformer en levier !